

VIVRE DANS L'OISE

CHANTILLY

De nouvelles voies pour les vélos

A l'occasion de la fête du vélo, le samedi 28, Chantilly inaugurerá de nouveaux tracés pour les cyclistes. Depuis le 1^{er} juillet 2010, une nouvelle réglementation oblige toutes les villes de France à mettre en place le double sens cyclable dans les rues à sens unique en les limitant à 30 km/h. Les vélos pourront ainsi emprunter les voies à sens unique. En concertation avec l'association AU5V, la ville a donc procédé à la mise en place de ce double sens cyclable dans les voies concernées : rue Roger-Herlin, rue des Otages, avenue de Bertheux, rue de l'Embarcadère, rue Saint-Laurent, rue de Salverte, rue d'Orgemont, rue André, avenue Aumont, boulevard de la Libération, rue de la Faisanderie, rue des Potagers, avenue du Bouteiller et avenue de Verdun. Ce samedi, des balades seront proposées autour de Chantilly. Départs place Omer-Vallon à 9 h 30, 10 h 30 et à 14 h 30. Un mécanicien proposera ses services à toutes celles et ceux qui voudraient apprendre à régler leurs freins ou leur dérailleur, à réparer une crevaison, ou toute autre maintenance courante.

NOG

L

e

C

pour

C'est

voit

mun

fares

emp

giqu

long

long

cing

mai

vérit

dém

viro

par

Pre

et

mê

des

ang

élu

tru

de

de

co

LAMOPLAVE